

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Eric Lucas et Laurent Rémy.

Absents excusés représentés :

Anne-Charlotte Benichou
Frédéric Henriot
Ariane Wachthausen
Alexis Midol-Monnet
Hervé Dole

Pouvoir à Didier Missenard
Pouvoir à Augustin Bousbain
Pouvoir à Véronique France-Tarif
Pouvoir à Yann Ombrello
Pouvoir à David ROS

20h45 : arrivée d'Alexis Midol-Monnet

20h48: arrivée de Frédéric Henriot

Absents : 1 (Fatima ZGUIOUAR)

Nombre de conseillers en exercice : 32

Nombre de présents à 20h30 : 27

Nombre de votants : 32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Christophe LE FORESTIER est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2022-57 – JEUNESSE - AFFECTATION DES SUBVENTIONS POUR LES BOURSES AUX PROJETS JEUNES

Le conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2022-24 du conseil municipal du 5 avril 2022 votant le budget primitif 2022 de la commune,

Vu la délibération n°2021-88 du conseil municipal du 28 septembre 2021 approuvant le projet « Bourse aux projets jeunes »,

Vu les demandes formulées dans le cadre du dispositif bourse aux projets, subventions formulées par les jeunes nommés ci-dessous,

Vu l'avis favorable du jury qui s'est réuni le 11 mai 2022 après avoir reçu les postulants lors de la présentation de leur projet,

Vu l'avis de la commission de l'Animation de la Cité du 20 juin 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'affecter les subventions telles que définies dans le tableau ci-dessous :

Nom	Prénom	Nature du projet	Montant attribué
CLOUET	Quitterie	Faire le tour d'Europe	350,00 €
CHOLIN	Nathan	Rénovation d'une caravane	350,00 €
MEYVIAL-YZIDEE	Samuel	groupe de musique NOCTILIEN	130,00 €
Total			830,00 €

- **Dit** que la dépense correspondante, soit 830 € est inscrite au budget 2022 de la commune au compte 6574.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

F 4 JUL 2022

F 4 JUL 2022

David ROS
Mairie d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

